

**French Language Exam  
Fall 2020**

**Student Name:**

**Student Department:**

Below you will find four texts, two primary source texts and two secondary source texts. Please translate **ONE primary source** and **ONE secondary source** into literate English. Put accuracy of the rendering before style, but try to make the translation readable. **Please provide a short summary, in English, of each translation as well.** You may use a computer with internet access to aid in translation; but no collaboration with other people is allowed.

When finished, email this document to Dan Bertwell at [bertwell@fas.harvard.edu](mailto:bertwell@fas.harvard.edu). Be sure to **include your name, the language, and semester** in the name of file that you send (example: if Dan Bertwell was taking this exam, the name of the word file would be "Bertwell French Fall 2020.docx").

I. PRIMARY SOURCE

**Choose one of the two texts to translate**

II. SECONDARY SOURCE

**Choose one of the two texts to translate**

ARTICULUS V.

ARTICLE V.

~~Item est Usus & Consuetudo Tolosæ, quod si aliquis miles seu Burgenfis civis Tolosæ, aut alter civis, non potest autoritate suâ propriâ hominem suum proprium de corpore infra Villam Tolosæ, vel in aliquo loco dicta Villæ intus muros seu portas Tolosæ seu barria capere, questare, pignoro, aut in aliquo modo sônciare.~~

TELLE est la Coutume de Toulouse, qu'un homme de guerre, ou un Bourgeois habitant de cette Ville, ne peut point, de son autorité privée, arrêter, capturer, ni user d'aucune violence contre son homme de corps, soit qu'il le trouve hors la Ville ou dedans, ou dans les Fauxbourgs d'icelle.

---

OBSERVATIONS.

NOUS n'avons pas d'autre Observation à faire sur cet article que celle que nous avons déjà faite sur les précédens articles; que, comme il n'y a pas des hommes de Corps, ni des Esclaves en France, la ville de Toulouse a toujours joui du privilege de cette liberté, comme on en peut juger par les deux histoires rapportées par M<sup>e</sup>. Lafaille, dans le premier tome de ses Annales, page 204; la premiere d'une jeune Esclave de Perpignan, qui, s'étant réfugiée dans cette Ville, fut inutilement réclamée par le Gouverneur de Roussillon & par le Roi même d'Aragon. La seconde d'un Genois, qui, voyant que les Capitouls alloient déclarer franc & libre un Esclave qu'il avoit acheté en Espagne, prit le parti de l'affranchir lui-même.

C'est sans doute sur le fondement de ce privilege, que cette Coutume porte, que les Citoyens de cette Ville ne peuvent point arrêter, ni faire prisonniers, leurs hommes de corps, trouvés dans l'enceinte de cette Ville ou dans les Fauxbourgs, parce que cette Ville étoit, pour eux, un lieu d'affranchissement & un lieu d'afyle contre la poursuite de leur Seigneur.

Par le droit Civil & Canon, les Eglises étoient des lieux d'afyle, où se refugioient les accusés des crimes, pour se mettre à couvert des poursuites de la Justice; mais par l'Ordonnance de 1539, art. 166, cet usage a été entièrement aboli, tant pour ceux qui sont poursuivis pour crimes, que pour ceux qui sont poursuivis pour dettes ou affaires civiles.

Nous ne connoissons d'autres lieux d'afyle, pour les Etrangers; que le Royaume, c'est-à-dire, qu'un homme qui a délinqué peut se refugier dans un autre Royaume, pour se mettre en sûreté; enforte qu'il ne peut être arrêté ni capturé que par la permission du Prince, manifestée par des Lettres-Patentes, sur quoi on peut voir *Boutaric dans ses Institutes, liv. 1, tit. 8, §. 2.*

Primary Source 2 (364 words)

Parmi les hommes qui ont, tous utilement, mais plus ou moins brillamment servi la science, les uns avaient reçu dans leur jeunesse une éducation classique solide, parfois raffinée, tandis que les autres n'avaient eu qu'une formation littéraire hâtive, incomplète et sommaire. On serait tenté d'en conclure que l'étude des lettres est inutile aux savants, puisque beaucoup d'entre eux ont pu s'en passer. Ce serait aller un peu vite en besogne. Est-il certain qu'on ne saurait faire de différence entre les œuvres des uns et des autres et y reconnaître une sorte de marque d'origine. C'est là une comparaison que je ne veux pas faire ici, il faudrait citer des noms propres, et je ne voudrais désobliger personne, même les morts. En pareille matière, les appréciations sont difficiles, mais quand même on aurait démontré que les uns ont été aussi bons savants que les autres, qu'est-ce que cela prouverait? Le fait s'expliquerait tout naturellement. Il y a eu de longues années où il était difficile de percer sans avoir fait ses classes, et en général de sortir de son rang. Ceux qui y sont parvenus n'ont pu le faire que grâce à une énergie exceptionnelle qui leur tenait lieu de bien d'autres avantages, et qui pouvait les mettre de pair avec des esprits plus cultivés, mais servis par des caractères moins bien trempés.

Ce qui est certain, c'est que les savants qui ont bénéficié de l'éducation classique, s'en félicitent tous, tandis que ceux qui en ont été privés le regrettent pour la plupart (je dis pour la plupart, parce que depuis quelque temps il y a des hommes qui verraient volontiers dans leurs origines primaires je ne sais quel titre de gloire démocratique et comme une lointaine promesse de députation). Pourquoi les uns se félicitent-ils pendant que les autres regrettent? Est-ce seulement parce que la science n'est pas tout, qu'il faut d'abord vivre, et que la culture nous fait découvrir à la fois de nouvelles raisons de vivre et de nouvelles sources de vie? Non, tous sentent confusément que ce n'est pas seulement à l'homme, mais au savant même que les humanités sont utiles.

Henri Poincaré, *Les sciences et les humanités*, 1911

## Secondary Source 1 (343 words)

À l'occasion de la première édition du festival « L'histoire à venir », qui s'est tenue à Toulouse en mai 2017, François Hartog, réputé pour ses travaux sur le présentisme, et Patrick Boucheron, récent directeur scientifique de l'*Histoire mondiale de la France*, ont tous deux présenté une conférence portant sur les manières de reconcevoir et d'écrire l'histoire. Mais surtout, dans leurs interventions respectives publiées depuis dans l'ouvrage qui nous intéresse ici, les deux historiens examinent – non sans audace – comment le passé peut expliquer le présent, voire le futur.

D'entrée de jeu, Patrick Boucheron soutient que les temps révolus ne peuvent pas être recréés ou restitués intégralement : « On ne peut ranimer le passé, puisque la tradition, c'est-à-dire l'autorité du passé se présentant à nous historiquement, est rompue » (p. 15). Plus loin, il s'inspire des intuitions de Walter Benjamin pour décrire un projet apparemment inusité, mais sans être tout à fait nouveau : « écrire l'histoire des futurs du passé » (p. 16), une idée reformulée dans l'amorce de sa conclusion en se rapportant à ce qu'il nomme « l'histoire des futurs non advenus » (p. 38). Dans ce contexte particulier, écrire l'histoire signifierait « s'emparer d'un souvenir tel qu'il apparaît en un éclair à l'instant d'un danger » (p. 18). Sans y faire explicitement référence, on peut comprendre que Patrick Boucheron invite les chercheurs en sciences historiques à considérer des dimensions comme le mythe et les imaginaires sociaux en plus des faits avérés et vérifiables. Bien que celle-ci ne soit pas abordée dans ce livre, on pourrait ajouter à ces pistes celle du risque – à la façon de Ulrich Beck, car les risques ont toujours été énoncés – et par conséquent historicisés – à des moments précis et vérifiables, peu importe que ces risques soient avérés ou non. L'essai de Patrick Boucheron se termine sur cette idée d'inachèvement du récit historique, cette nécessité pour l'historien de saisir l'instant isolé, exempt de ses conséquences, autrement dit « de ramener son écriture au moment où les choses ne sont pas jouées d'avance » (p. 39).

Yves Laberge, "Patrick Boucheron & François Hartog, L'Histoire à venir" (2019)

Secondary source 2 (369 words)

Ce message est la conséquence d'un vœu: celui que je m'étais fait à moi-même, il y a bien des années, d'interroger plus attentivement et de lire enfin, lorsque j'aurais pris ma retraite, les livres sur lesquels j'avais souvent disserté devant mes élèves, sur la foi de souvenirs parfois lointains.

Cette assertion mérite explication. Les historiens du livre de ma génération ont voulu intégrer le livre dans le champ des études historiques en un temps où la priorité était réservée à l'histoire économique et sociale. Pour cela, ils ont exploité en priorité les documents d'archives et se sont efforcés de montrer qu'il s'agissait d'une « marchandise », un peu particulière, certes, mais soumise aux lois du marché. Ils ont d'abord tendu dans ce but à retracer l'histoire de l'édition plus que celle du livre tel qu'en lui-même, tout en entendant établir un lien entre les lois de la production et l'évolution des ouvrages de l'esprit. Désireux avant tout de dégager des évolutions d'ensemble plus que de réfléchir sur les métamorphoses d'un objet, ils ont recouru à la méthode statistique pour mesurer l'activité de cette industrie originale et en déduire les conséquences intellectuelles et sociales. Or, si une telle technique est susceptible de déboucher sur des conclusions générales importantes, à condition d'être utilisée avec circonspection, elle néglige ce qui est sans doute l'essentiel : la spécificité du message livresque.

La nécessité d'étudier cette spécificité s'imposa à mesure que le livre se trouvait menacé au sein des sociétés modernes par des nouveaux venus. En dépit de ses outrances, McLuhan fut assez largement au départ d'un effort de révision des idées admises en ce domaine. Deux méthodes complémentaires s'offraient dès lors pour aborder l'étude du livre en tant que vecteur non point d'un message univoque, mais bien d'une série de signaux complexes. L'une entendait chercher comment une œuvre déterminée ou une catégorie d'œuvres avait été reçue en son temps par un personnage ou un groupe donné. Elle offrait un grand intérêt dans la mesure où elle était seule à permettre d'atteindre des phénomènes de psychologie. La seconde consistait à interroger avec le plus grand soin possible le livre dans tous ses aspects. Certes, celui-ci était depuis longtemps un objet d'étude et de délectation.

Henri-Jean Martin, *La naissance du livre moderne* (2000)